



Archevêque de Montréal

Montréal, le 15 août 2023

Cher Peuple de Dieu à Montréal,

En cette grande fête de l'espérance qu'est la fête de l'Assomption, alors que nous sommes à la veille de la prochaine année pastorale, je vous écris pour vous faire part d'un événement important survenu cet été.

En date du **7 juillet 2023**, la **Cour Supérieure a approuvé l'entente de règlement** concernant l'action collective qui visait le diocèse.

C'est le 3 avril 2019, qu'une demande d'autorisation pour exercer une action collective a été déposée à la Cour Supérieure. Cette action collective impliquait les cas d'abus de 1940 à aujourd'hui.

En mai 2022, une entente de principe pour un règlement est intervenue dans le cadre de nos démarches, laquelle a été finalisée le 8 mars 2023. Cette entente de règlement vise à indemniser les victimes d'agressions sexuelles commises par des prêtres et ministres, des membres du personnel pastoral et des employés laïcs de l'Archidiocèse de Montréal.

Le 2 mai 2023, l'exercice de l'action collective a été autorisé par la Cour.

À la suite de l'approbation de cette entente à l'amiable par la Cour Supérieure, nous espérons que les victimes pourront maintenant poursuivre plus sereinement le difficile processus de guérison.

Le plus important est d'en être arrivé à une entente à l'amiable afin de renouveler l'espérance. L'Archevêché de Montréal versera une somme d'argent pour indemniser les personnes victimes d'abus. Afin d'être en mesure de payer cette somme, différentes avenues sont envisagées. Nous ne vendrons pas d'églises à cet effet.

Comme le Pape nous l'a rappelé le [2 août](#), lors de son arrivée au Portugal pour la Journée Mondiale de la Jeunesse, il y a eu « des scandales qui ... ont défiguré le visage (de l'Église) et qui appellent à une purification humble, constante, en partant du cri de douleur des victimes, toujours à accueillir et à écouter ».

Je remercie vivement les personnes qui ont participé à cette action collective et qui nous permettent ainsi de marcher sur le chemin de la justice réparatrice. En effet la foi est un chemin et une façon de vivre, un chemin à la suite de Jésus-Christ, un chemin d'amour et de vérité, un chemin de justice et de miséricorde, un chemin de vie et de paix.

Or l'avertissement de Jésus-Christ est très fort : « Celui qui est un scandale, une occasion de chute, pour un seul de ces petits qui croient en moi, mieux vaudrait pour lui qu'on lui attache au cou une de ces meules que tournent les ânes, et qu'on le jette à la mer. » (*Mc 9, 42*)

À travers notre recherche de la justice, que Dieu dans sa miséricorde apporte la guérison et la consolation aux victimes et à toutes les personnes qui ont été affectées, par voie directe ou indirecte, par la tragédie de ces abus.

En ce jour de la Solennité de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, je demande à Marie, Mère de Jésus-Christ et notre Mère au ciel, de veiller sur chacun et chacune d'entre nous, de protéger notre cœur du mal.

A handwritten signature in black ink that reads "+ Christian Lépine". The signature is written in a cursive, flowing style.

† Christian Lépine
Archevêque de Montréal